FEDERATION DES FINANCES FO
A
Section de SEINE MARITIME
21 quai Jean Moulin 76037 Rouen cedex
Tel : 02.35.58.37.17 ou 37.18, e-mail : fo.@dgfip.finances.gouv.fr
Site départemental FO DGFiP : FO DGFIP 76

Déclaration liminaire du CHS-CT du 24 avril 2018

Monsieur le Président,

Ce CHSCT se tient dans un contexte de réductions drastiques et de mesures néfastes pour le Service Public, le statut de la fonction publique et l'ensemble des fonctionnaires (50 000 suppressions de postes dès 2019) :

- reprise du gel de la valeur du point d'indice,
- hausse de la CSG et de la cotisation retraite,
- rétablissement du jour de carence,
- poursuite des suppressions d'emplois.

Dans le même temps, le chef du gouvernement a lancé depuis septembre 2017 le programme « Action Publique 2022 » ainsi que le Comité d'action publique, véritable bras armé du dispositif qui va aller s'alimenter au sein des rapports de l'Inspection Générale des Finances, Cour des Comptes et Commission Attali pour proposer l'abandon de pans entiers de missions en les déléguant ou les transférant au secteur privé, ce qui a d'ailleurs déjà commencé à la DGFIP, aux Douanes et à l'Insee.

A n'en pas douter, les orientations qui en sortiront ne seront pas sans conséquences sur les conditions de vie et de travail des agents des Ministères Economiques et Financiers, déjà mises à mal par les incessantes réformes et restructurations qu'ils subissent depuis des années.

Une telle politique aggrave un peu plus un climat social déjà fortement dégradé. Dans les services, les agents sont confrontés à la dégradation de leurs conditions de travail générée par une réduction continue des effectifs, des moyens et par des restructurations à marche forcée.

Avant même ces annonces et alors qu' au sein de nos administrations c'est déjà le grand «chamboule tout » permanent, le gouvernement a souhaité en rajouter une couche :

- en amplifiant la rémunération au mérite,
- en recourant aux contractuels en lieu et place des emplois de titulaires,
- en organisant la mobilité forcée avec des plans de départ «volontaire ».

Face à toutes ces annonces anxiogènes, les agents de Bercy ont massivement exprimé par la grève du 22 mars 2018 leur ras le bol des suppressions d'emplois et des restructurations incessantes, et leur opposition, aux attaques portées contre leurs garanties collectives.

Parmi les attaques qui se profilent, l'avenir du CHS CT, instance dans laquelle nous siégeons aujourd'hui, est clairement posé dans le document d'orientation pour la concertation intitulé « refonder le contrat social avec les agents publics ». Pour les délégués **FO FINANCES 76**, le projet de fusionner CT et CHS-CT dans une même instance dans le prolongement de la Loi Travail serait un recul social inacceptable ! Dans un tel contexte, c'est l'avenir même de la politique ministérielle Santé, Sécurité et Conditions de Travail, à laquelle nous sommes particulièrement attachés, qui est clairement menacé.

Pour les délégués **FO FINANCES 76**, cette politique ministérielle doit, au contraire, être pérennisée et améliorée en la dotant des moyens nécessaires pour qu'elle puisse accomplir ses missions dans l'intérêt des agents.

Cela passe par une augmentation des moyens budgétaires mais également par une amélioration quantitative et qualitative des réseaux, et de tous les acteurs de prévention ministériels sur lesquels pèse désormais une épée de Damoclès.

Le CHSCT a plus que jamais un rôle essentiel à jouer. La fusion annoncée des 2 instances (CHSCT et Comité Technique) peut faire craindre un déclin inexorable de ce rôle…

Les outils disponibles (RSST, DUERP, PAP, TBVS, BEAT...) d'année en année, retracent la réalité du quotidien des agents, et ne font que constater l'inadéquation croissante entre les charges de travail et les effectifs. Cela entraîne du stress, un travail effectué, en permanence, dans l'urgence, phénomènes qui conduisent à l'épuisement professionnel.

Ces outils en tant que tels servent à dédouaner les directions locales. Et bien souvent les mesures ne sont malheureusement que curatives et non préventives comme elles le devraient selon les textes!

Dans ce contexte, les délégués **FO FINANCES 76** tiennent à réaffirmer leurs principales revendications à savoir :

✔ un moratoire concernant les restructurations, afin qu'un réel bilan soit dressé
✔ une véritable politique ministérielle Santé, Sécurité au Travail ambitieuse et respectueuse de la réglementation
✔ de vrais moyens budgétaires et humains pour sa mise en œuvre
✔ l'engagement des Directions Générales, indispensable à l'intérêt des agents
✔ l'arrêt des suppressions d'emplois
✔ de réels moyens humains et matériels pour les acteurs de la prévention dont le CHSCT est le cadre essentiel,
✔ la reconnaissance en maladie professionnelle des pathologies engendrées par la souffrance au travail,
✔ la reconnaissance en accident du travail, des suicides liés, tout ou partie aux conditions de travail,
✔ l'inscription au tableau des maladies professionnelles des syndromes d'épuisement professionnel («Burn Out»)